

Plateforme marchés publics

Réf :
SDA015

Version :
09/2024

Cat :
Démat/PAE



Dématérialisation des marchés publics

Les collectivités territoriales sont soumises à plusieurs obligations légales concernant la dématérialisation des marchés publics, en particulier depuis l'entrée en vigueur de la réforme de 2018. Ces obligations visent à garantir une plus grande transparence, efficacité, et sécurité dans la gestion des marchés publics, tout en facilitant l'accès à ces marchés pour les entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises (PME). Pour répondre à ces obligations, La Fibre64 met à disposition un service de dématérialisation des marchés publics, en totale conformité avec la législation en vigueur. Grâce à la **plateforme en ligne <https://administration.lafibre64.fr/>**, les organismes publics peuvent gérer l'ensemble de leurs procédures de marchés publics de manière entièrement dématérialisée, avec une assistance utilisateur de premier niveau pour les accompagner.

Pourquoi choisir ce service ?

Accès à un espace de gestion dédié

Messagerie sécurisée pour les échanges avec les entreprises

Base de données des DCE en libre-accès

Ligne de service

Tarif €HT

Tarif €TTC

Accès à la plateforme des marchés publics

Offert aux
adhérents

Offert aux
adhérents

Support, maintenance, hébergement

Offert aux
adhérents

Offert aux
adhérents

Caractéristiques

Prérequis

- Accès Internet

Support

- Support de 1er niveau (jours ouvrés) sur pae@lafibre64.fr

Divers

- Votre contact : pae@lafibre64.fr